

7° Cours

Comment la Révélation atteint-elle ses destinataires ?

En posant cette question on fait allusion à deux réalités distinctes et indispensables. Tout d'abord au témoignage intérieur de l'Esprit-Saint. Du point de vue de la foi chrétienne l'action de Dieu auprès de l'homme est attribuée à l'Esprit Saint. Ce sont les affirmations que l'on trouve dans le quatrième évangile dans la bouche de Jésus, l'évangile de Jean, qui permettent de voir l'Esprit à l'œuvre pour reconnaître le Christ et pour avancer dans la vie de croyant Jn 14,25-26 et 16,12-15 : « *J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais pour l'instant vous ne pouvez pas les porter. Quand il viendra, lui, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans la vérité tout entière.* En effet, ce qu'il dira ne viendra pas de lui-même : mais ce qu'il aura entendu, il le dira ; et ce qui va venir, il vous le fera connaître. *Lui me glorifiera, car il recevra ce qui vient de moi pour vous le faire connaître.* Tout ce que possède le Père est à moi ; voilà pourquoi je vous ai dit : L'Esprit reçoit ce qui vient de moi pour vous le faire connaître ».

Cette action, cette lumière de l'Esprit (il vous enseignera tout) permet cette révélation « subjective » (subjective car elle s'adresse à un sujet qui la reçoit l'invitant à la foi qui est une réponse personnelle).

Comme tout dans la vie de foi, on constate une progression dans la connaissance et la compréhension de ces réalités.

L'Esprit Saint n'est pas très présent dans les textes de l'Ancien Testament. Certes, il est connu dans le premier récit de la création (Gn 1) : « L'Esprit de Dieu planait sur les eaux ». Pendant la plus grande partie de l'AT, l'Esprit était considéré comme la présence de Dieu auprès du roi. Celui-ci était le lieu-tenant de la divinité pour s'occuper de la prospérité, la paix et le bonheur de son peuple. Cette relation particulière était manifestée par le rite de l'onction de l'huile qui signifiait la présence de l'Esprit auprès du roi. Pensons uniquement à Isaïe 11,1-9, sorte de résumé des fonctions du roi, où l'insistance de « esprit de ...esprit de... » le montre. Certains prophètes vont faire allusion plus ou moins appuyé à l'Esprit mais sans aucun lien avec la royauté mais plutôt avec sa propre fonction de prophète. C'est le cas d'Ezéchiel. Joël également met en lien l'Esprit avec l'activité prophétique. Il faut attendre le livre de la Sagesse de Salomon pour s'approcher le plus de ce que l'on trouve dans le Nouveau Testament, surtout chez Paul et dans le corpus johannique (Evangile, lettres de Jean, Apocalypse). En effet, en Sg 9, la prière de Salomon pour demander la sagesse, le roi demande à Dieu la sagesse car autrement il n'y a pas moyen de l'avoir. Et il fait une sorte d'équivalence entre le Saint Esprit et la Sagesse, tous deux considérés comme des dons de Dieu.

Dans le Nouveau Testament il n'est pas très présent dans les synoptiques mais, en revanche, il joue un rôle essentiel dans Paul et Jean. Il apparaît comme l'Esprit de Dieu, voir l'Esprit du Seigneur (Jésus-Christ). C'est pour cela que dans ces textes il y a de quoi penser que l'Esprit est celui qui relie le Père et le Fils. A partir des données de l'Ecriture, les chrétiens des premiers siècles ont essayé de clarifier son identité, comme celles des autres acteurs de la révélation, (le Père et le Fils) leurs relations etc. Ce que dans l'Ecriture reste assez flou, les conciles postérieurs ont essayé d'élucider, d'expliquer, voir de « rationaliser », de « systématiser » au risque de figer. D'autant plus que ceci a été fait dans le langage et les catégories propres de l'époque.

Mais quels sont les outils et les instruments dont se sert l'Esprit ? Comment la révélation nous atteint-elle concrètement ?

Témoins, apôtres, Eglise.

Rôle des Apôtres

Dei Verbum n° 7 (citer).

Parler des apôtres déborde largement les Douze. On parle plutôt de la *génération apostolique*. Pour Luc qui a « formalisé » 'les douze apôtres', l'expression et le concept, Paul n'est pas apôtre car il n'a pas accompagné Jésus, il n'a pas fait partie du cercle restreint. Tandis que Paul revendique souvent et avec force, voire virulence, ce titre (Rm 1,5), attribuant l'origine de sa mission et de son « titre » à Christ lui-même. La même chose nous pouvons dire à propos du terme Eglise. Le mot est la latinisation et donc francisation du mot grec *εκκλησια*. Le mot veut dire rassemblement. L'un des

mots le plus pertinent pour le traduire est sans doute « communauté» qui correspond aussi à un vieux mot de l'Ancien Testament *קָהָל qahal* terme qui désigne l'assemblée liturgique, la communauté. Le mot église déborde très largement la signification habituelle, les responsables ecclésiastiques, voire ecclésiaux, la « hiérarchie ». L'usage du terme est typique des premiers chrétiens, bien qu'il ait été connu et utilisé dans le grec classique mais il l'était plutôt dans le cadre politique et social. L'usage de Paul dans ses lettres est tout à fait significatif et instructif : « Paul, apôtre du messie Jésus par dessein et appel de Dieu, et Sostène, notre frère, à l'église qui est à Corinthe » (I Co 1,1-2). « Paul, apôtre du Messie Jésus par dessein de Dieu et le frère Timothée à l'Eglise de Dieu qui est à Corinthe et à tous les consacrés de Grèce... »). La foi et le témoignage des Apôtres et disciples font partie de la Révélation objective parce que ce sont les seuls qui peuvent faire et font le lien entre Jésus de Nazareth et le Ressuscité. Leur expérience est fondatrice. Nous y avons accès par les témoignages qui nous ont laissés dans les écrits de Nouveau Testament. Ce dont ils témoignent c'est ce qu'ils ont vécu et reçu et aussi évidemment ce qu'ils ont saisi et compris plus ou moins lentement après la mort et la résurrection du Christ à la lumière de celle-ci, guidés par l'Esprit comme l'affirme le quatrième évangile. L'épisode des marchands du temple en est un bel exemple : « *Lorsque Jésus s'éleva d'entre les morts, les disciples crurent* » (Jn 2,22).

Rôle de l'Eglise.

Depuis la génération apostolique des premiers témoins, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts.

La Tradition. *Tradition* est un des mots fétiche utilisé abondamment dans le langage ecclésial et ecclésiastique. Depuis le temps que cela dure on doit compter, bien entendu avec la transmission de ces témoignages des disciples. On peut dire, en effet, que les témoignages des disciples que nous avons considérés à juste titre comme « la Révélation » (sans oublier que la Révélation est en premier et en dernier lieu la personne même de Jésus-Christ) a été transmise. L'ensemble de ce mécanisme de transmission peut être considéré comme la *Tradition*.

Très souvent le terme a un sens assez négatif dans la mesure où on le comprend comme répétition, la répétition d'une doctrine, d'une manière de la comprendre, d'un comportement. Traiter quelqu'un de traditionnaliste signifie tout simplement que cette personne a du mal ou se refuse à changer de convictions ou de comportements qu'il a connus et vécus. Et il est vrai que l'usage abusif du terme fait que l'on utilise le mot dans des cas et circonstances assez variés. A propos du récit de la transfiguration par exemple (Mc 9,2-13), on entend toujours parler du mont Tabor. Or le texte évangélique ne nomme explicitement aucun lieu. Il parle seulement de « une haute montagne éloignée ». Au IV siècle, après la conversion de l'empereur Constantin et la déferlante de Pèlerins qui s'est abattue en Palestine, on s'est mis à « baptiser » à tour de bras, si l'on peut dire, des lieux où sont situés les différents épisodes évangéliques, lieux qui pour la plupart ne sont pas nommés dans les évangiles. On peut appliquer le mot tradition à ce phénomène mais en traduisant tout de suite « tradition » par « habitude », « coutume ». C'est un phénomène classique. Même dans le cadre social sans aucune connotation religieuse cet usage du mot « tradition » existe. On dit volontiers : « c'est une tradition familiale de se réunir le 3^{ème} dimanche de janvier pour fêter... la mort de Louis XVI », par exemple. Dans ce genre de cas on doit traduire tout de suite par « c'est une habitude, une coutume familiale... »

Certaines de ces coutumes peuvent être plus lourdes de sens que d'autres. Le mercredi des cendres, par exemple. Si le temps de préparation de Carême a une consistance réelle, bien que relative, le rite de la cendre est beaucoup moins lourd de sens, et le fait que l'on fasse commencer le carême un mercredi encore moins, la raison étant qu'il fallait bien commencer un mercredi pour arriver au chiffre « 40 ».

Tradition dans le sens lourd peut être considéré tout ce qui constitue le noyau dur de la foi, concentré si l'on peut dire dans l'Ecriture et qui au cours de l'histoire a été considéré et accepté par l'ensemble des communautés croyantes en Jésus-Christ comme des déploiements légitimes des fondamentaux de la foi. De la même façon que le kérygme dont nous avons parlé s'est déployé dans le témoignage des disciples donnant le Nouveau Testament, de même le Nouveau Testament, référence première et incontournable de la foi, sauf à le considérer comme un objet figé, stérile et

mort, doit être vécu dans des circonstances de temps et de lieu autres que celles dans lesquelles il a été formulé et nécessite obligatoirement un vécu autre.

Le terme grec pour tradition *paradosis* : παρέδωκα γὰρ ὑμῖν ἐν πρώτοις, ὥκαὶ παρέλαβον, : Ce que je vous ai transmis C'est avant tout ce que j'ai reçu. 1 CO 15,3-11 : Avant tout, je vous ai transmis ceci, que j'ai moi-même reçu : le Christ est mort pour nos péchés conformément aux Écritures, et il fut mis au tombeau ; il est ressuscité le troisième jour conformément aux Écritures, il est apparu à Pierre, puis aux Douze ; ensuite il est apparu à plus de cinq cents frères à la fois – la plupart sont encore vivants, et quelques-uns sont endormis dans la mort –, ensuite il est apparu à Jacques, puis à tous les Apôtres. Et en tout dernier lieu, il est même apparu à l'avorton que je suis. Car moi, je suis le plus petit des Apôtres, je ne suis pas digne d'être appelé Apôtre, puisque j'ai persécuté l'Église de Dieu. Mais ce que je suis, je le suis par la grâce de Dieu, et sa grâce, venant en moi, n'a pas été stérile. Je me suis donné de la peine plus que tous les autres ; à vrai dire, ce n'est pas moi, c'est la grâce de Dieu avec moi. Bref, qu'il s'agisse de moi ou des autres, voilà ce que nous proclamons, voilà ce que vous croyez.

Transmission du kérygme avec des choses, de détails qui même dans leur formulation apparaissent comme tels. Le fait que Paul affirme qu'il avait persécuté l'Eglise n'est pas de la même importance que dire que Jésus est mort et ressuscité.

De toute façon même du point de vue philosophique la *tradition* comporte une dimension d'innovation. La tradition implique deux composantes : *réception* de quelque chose qui existe déjà et *innovation* aux circonstances et au temps et moment présent. Comme tout être vivant, même si la comparaison avec la biologie ne doit pas être poussée trop loin, en transmettant on transforme.

L'image musicale peut aussi être parlante. En effet, à partir d'une mélodie (les variations Goldberg) on peut donner à entendre des variations innombrables mais toutes ont une « matrice » commune.

Dans la transmission/ communication il y a évidemment plusieurs étapes et niveaux. Un premier niveau de transmission est presque toujours la relation individuelle. On parle à quelqu'un que nous savons être en recherche, avec qui, en discutant « de choses et d'autres », on en est venu à parler « religion » et la personne croyante est amenée à parler de sa foi, à dire ce qui le fait vivre, le sens de sa vie, du Christ comme référence et source de sa vie. Peu à peu le dialogue s'approfondit et à un moment la personne croyante est amenée à passer au stade communautaire car il est plus que convaincu que la foi ne se vit pas toute seule. Il faut que le « nouveau » découvre cette dimension constitutive de la foi, qu'il trouve d'autres témoignages, qu'il élargisse son horizon.

Tout cela suppose confiance de part et d'autre et la liberté la plus totale également. Car la foi ne se transmet pas, telle une maladie contagieuse. La foi se propose. Dans ce jeu des rapports entre proposition-témoignage et réception dans la liberté, le « nouveau » va découvrir que l'Eglise, avec un grand E, est une communauté de communautés et que la « tradition » qui la fonde se régule, s'organise, se parle et se discute. Et que les rapports des communautés permettent ce jeu régulateur et pouvoir avancer dans l'innovation de la tradition reçue.

Il faut bien se rappeler qu'il ne s'agit pas de « vérités » à communiquer mais que la foi c'est d'abord une personne. Tous les aspects de la vie sont concernés par l'adhésion du croyant et de la communauté dont il fait partie au Christ. La prière et les manières de prier, les postures dans le social et le politique. Tout fait partie de la proposition-transmission.

Dans cette communication, le côté transmission n'est pas anodin et fait partie du « paquet ». En effet la révélation chrétienne n'étant pas une vérité abstraite et éternelle, mais une personne dont la réalité humaine est aussi évidente qu'inévitable, il est incontestable qu'un certain savoir, une certaine connaissance doit être communiqué. C'est cela que l'on peut mettre sur le compte de la « transmission ». Un certain nombre de données relevant de la sociologie, de la culture, de la politique, de la religion du temps du personnage principal, certes mais de son entourage de son cadre et de leurs histoires. Dans ce sens une approche historique de Jésus de Nazareth (cf livre de Pagola) s'impose. En approchant ainsi le personnage apparaîtront aussi des données touchant la

suite de son histoire et de son affaire, on verra « les effets » qui, à leur tour ils peuvent être « traités » historiquement au niveau du savoir. Tout cela constitue l'ossature que normalement ne peut qu'être reçue et admise par l'interlocuteur. Ce sont les données matérielles qui portent la proposition que l'interlocuteur fera sienne ou laissera tomber. N'oublions pas que la liberté est une vertu incontournable dans les rapports de Dieu avec l'homme.

(Lire à titre de conclusion-résumé DV n° 7).

Les rapports Ecriture-Tradition

Commençons par lire DV §9 important dans le contexte œcuménique. C'est une question classique dans les rapports surtout catholiques-romains/protestants. Luther, au XVI siècle, avait réagi avec vigueur et non sans raison à l'hypertrophie du rôle de la Tradition à son époque. A tel point que l'Ecriture était devenu dans trop de cas une simple illustration des affirmations, des vérités qui s'étaient forgées au long des temps. On était arrivée à ce paradoxe : faire de la théologie en ignorant, de facto, l'Ecriture. Cette situation est classique. Déjà au VIII siècle de notre ère, une révolte « genre Luther » avait éclaté dans le judaïsme. Ce qui était devenu le Talmud finit par exaspérer bon nombre de juifs qui firent sécession en prônant le retour à l'Ecriture seule, laissant des côté les commentaires, et les commentaires des commentaires des commentaires. Ce sont les Caraïtes, groupement qui ne s'est pas encore éteint. Et dont la raison d'être est toujours actuelle, voire plus. Exemple actuel avec les ultra-orthodoxes.

Le concile de Trente fut assez novateur de ce point de vue comme dans d'autres, pas dans tous. Mais comme souvent, la suite du Concile ne fut pas à la hauteur et les tendances que le Concile avait voulu équilibrer ne le furent pas. D'ailleurs les catholiques-romains ne furent pas connus pour être des connasseurs acharnés et enthousiastes de l'Ecriture, et ceci jusqu'à il y a 70 ans. Par ailleurs, les protestants en général, ont changé, par l'évidence d'une meilleure connaissance des temps anciens et plus particulièrement des premiers temps du christianisme et plus particulièrement de l'histoire de la naissance du christianisme. Les catholiques-romains ont nettement mieux saisi le rôle et la place inégalable de l'Ecriture dans la vie de l'Eglise et des croyants et les protestants ont réalisé que très, très souvent, presque toujours, au commencement de l'Ecriture et dans son processus de création et de configuration, on trouvait...la tradition : παρέδωκα γὰρ ὑμῖν ἐν πρώτοις, οὐ καὶ παρέλαβον, : ce que je vous ai transmis c'est avant tout ce que j'ai reçu.1 CO 15,3-11.

Côté catholique, la fin du XIX et la première moitié du XX furent durs. Pour les exégètes la situation créa de vrais drames. On ne pouvait enseigner que les « vérités » de toujours et les interdictions, expulsions et autres furent nombreuses. Du côté protestant, plus libres de ce point de vue et pas soumis à une autorité exercée souvent du côté catholique comme une autorité de contrôle, et grâce aux avancées de la science historique tant dans ses méthodes que dans ses résultats ainsi qu'aux travaux philologiques et littéraires, la compréhension et la connaissance de la Bible changea en profondeur. Les savants catholiques ne pouvaient que connaître et reconnaître tout cela. Les milieux universitaires en étaient bien touchés et même dans les séminaires les échos se faisaient entendre. Les uns répétaient inlassablement « ce qu'il fallait » et les autres s'ingéniaient pour exposer les nouvelles acquisitions de la science tout en disant que c'était une horreur ! Comme déjà dit, les nouvelles connaissances permirent également aux protestants de réaliser que la tradition, les traditions étaient au cœur de l'Ecriture.

Aujourd'hui les différences entre catholiques et protestants ne provoquent plus de guerres de religion. Il y a des différences déjà entre protestants et protestants, comme entre catholiques-romains et catholiques-romains. Côté catho-romains et protestants en général disons que le développement de la mariologie souvent de manière intempestive pose problème à tous les protestants. Mais ce sont surtout les questions ecclésiologiques et ce qui relève de l'exercice de l'autorité, voire du pouvoir, qui constituent le point d'achoppement. Ce qui est vrai aussi du côté des orthodoxes. La question de la compréhension de l'eucharistie est une question importante mais qui divise également les « protestants ». Ce n'est pas la même manière de la voir du côté luthérien que du côté réformé. Même si tous ces points de vue différents posent problème, une manière de les aborder consiste à travailler ensemble dans un domaine où il n'y a pas de doute ni de question et qui fait l'unanimité des chrétiens. Dans ce genre de travail les différences persistent mais perdent de leur

relief par rapport à des questions bien plus urgentes. L'exemple de l'ACAT en est l'illustration parfaite. Face à la peine de mort et à la pratique de la torture, les chrétiens ne peuvent que travailler ensemble. L'exemple de la TOB également est remarquable et unique. Voir l'ISEO.

Si l'on reprend la lecture de DV, §9, on pourra le faire en tenant compte des remarques ci-dessus pour bien comprendre ce texte sur les rapports Ecriture-Tradition, qu'il faut situer déjà dans son contexte et qui constitua à l'époque un véritable changement par rapport aux positions officielles de l'Eglise Catholique Romaine. Même s'il reste quelques arêtes difficiles à avaler du côté protestant.

La Tradition est la voix vivante des morts. Le traditionalisme est la voix morte des vivants. (Jaroslav Pelikan)

Le rôle du Magistère.

Dans la perspective du « Comment la révélation atteint les destinataires ? », se pose la question du Magistère. La question n'est pas simple. D'autant plus qu'il faut faire la différence entre ce que la réflexion théologique dit et propose, ce que l'Eglise dans son expression la plus indiscutable dit et ce que, d'une part on colporte habituellement et ce que d'autre part on induit de facto du comportement et des déclarations de certaines personnes. Ces différents niveaux doivent être toujours bien distingués. Tout d'abord par exemple il faut bien faire la différence du niveau d'autorité que possèdent les différents documents émanant de l'autorité ecclésiale. Ce n'est pas du tout la même chose un document émanant d'un concile œcuménique que le discours du pape du balcon de sa résidence estivale ! De toute manière chaque document nécessite un certain nombre de conditions à remplir pour qu'il puisse se prévaloir de l'autorité à laquelle il prétendrait.

C'est exactement ce qui se passe dans le domaine profane : ce n'est pas la même chose une loi approuvée par le Sénat et l'Assemblée, un texte inclus dans la constitution, une décision du Conseil Constitutionnel ou un arrêté municipal... !

Dans ce contexte on peut lire et commenter le paragraphe 10 de *Dei Verbum*.